

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille):

1. Le but du programme de «fédéralisme» ou de «présence du gouvernement fédéral» est d'encourager les Canadiens à s'appliquer davantage, d'une part à se renseigner sur la nature et le fonctionnement des structures sociales et politiques de notre pays et, d'autre part, à participer au développement de ces structures. A cette fin, Information Canada va diffuser au moyen d'expositions, de films et d'imprimés une information destinée à provoquer une réflexion sur le Canada, ses régions, sa population et ses institutions nationales. Il va aussi donner tout l'encouragement dont il est capable aux services fédéraux, aux hommes d'affaires et aux industriels, aux associations bénévoles et aux citoyens soucieux d'amener la population canadienne à prendre plus nettement conscience de notre identité propre.

2. Aucun programme de recherches dans ce domaine n'est actuellement en marche. Certains projets sont en voie d'élaboration, notamment: a) une publication sur l'organisation du gouvernement, qui sera l'œuvre conjointe de représentants de tous les partis politiques fédéraux; b) une série de brochures sur les services du gouvernement fédéral; c) un film d'animation en train d'être réalisé par l'Office national du film, qui abordera la question du gouvernement dans une société pluraliste, et d) une série d'expositions illustrant des thèmes relatifs à notre société pluraliste, à la constitution canadienne et aux services fédéraux.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

FONCTION PUBLIQUE—LES TRAITEMENTS DES SOUS-MINISTRES ET DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS

Question n° 78—M. Orlikow:

Quelle échelle de traitement commandaient au 1^{er} janvier 1957, 1962, 1967, 1969 et 1970, les postes de sous-ministre et de sous-ministre adjoint ou les postes équivalents de chaque ministère, société de la Couronne ou organisme d'État?

(Le document est déposé.)

LES LIVRES BLANCS PRÉPARÉS DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 1968

Question n° 615—M. Howard (Skeena):

Combien de Livres blancs ont été préparés par le gouvernement et rendus publics depuis le 1^{er} juillet 1968 et quel est le titre de chaque Livre blanc, le nombre d'exemplaires imprimés ou reproduits et le coût a) de l'impression ou de la reproduction et b) de la distribution?

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS POUR LE LOGEMENT DES VIEILLARDS

Question n° 882—M. Robinson:

1. Pour chacune des années 1960 à 1970 inclusivement, quel a été la somme globale des prêts ou des subventions accordés pour le logement des personnes âgées?

2. Où est situé chacun des logis et à combien se chiffrait chaque subvention ou prêt?

3. Combien de subventions ou de prêts prévoit-on pour les années 1971 et 1972 et où seront situés les logis?

(Le document est déposé.)

[M. Mather.]

LE PROGRAMME DE STABILISATION DES RECETTES POUR LES GRAINS

Question n° 1020—M. Korchinski:

1. Aux termes de la politique aux recettes provenant de la vente des céréales, quelles ont été les recettes globales annuelles depuis 1956, y compris le chiffre estimatif pour 1970?

2. Quelle a été la moyenne annuelle au cours des cinq années précédentes?

3. Combien a-t-on payé pour l'entreposage au cours de chacune des années, y compris la somme estimative pour 1970?

4. D'après la proposition exposée le 29 octobre 1970 dans le programme de stabilisation des recettes provenant de la vente des céréales, quelle a été la contribution du gouvernement, et pendant quelles années ce programme a-t-il été en vigueur depuis 1956, y compris les chiffres estimatifs pour l'année 1970?

(Le document est déposé.)

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LES MISES À LA RETRAITE ANTICIPÉE DE FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

Question n° 1076—M. Macquarrie:

1. Au cours des douze derniers mois, combien d'employés à temps complet du gouvernement du Canada ont dû quitter leur emploi avant l'âge de la retraite à l'Île-du-Prince-Édouard?

2. Combien d'années de service chacun des employés avait-ils accumulées?

3. Quel était l'âge de chacun d'entre eux?

4. Dans combien de cas a-t-on offert un autre emploi à ces employés a) dans quel centre et b) à quel salaire?

5. Pour quelles raisons les fonctionnaires susmentionnés ont-ils dû quitter leur emploi?

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS DE L'ACDI AUX PAYS FRANCOPHONES

Question n° 1077—M. Mazankowski:

L'ACDI a-t-elle accordé des prêts ou des subventions aux pays francophones au cours des années financières 1967-1968, 1968-1969 et 1969-1970 et, dans l'affirmative, a) à quels pays, b) quelle somme a-t-elle accordée dans chaque cas, c) pour quels programmes?

(Le document est déposé.)

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PROPOS DE M. KIERANS AU SUJET DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE L'EMPLOI

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 26 du Règlement, je demande à présenter une motion d'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence. Celle-ci découle de la déclaration faite hier par l'honorable représentant de Duvernay (M. Kierans) pour expliquer sa démission du cabinet; il a dit que les politiques de ce dernier ne sauraient aucunement assurer des emplois aux centaines de milliers de chômeurs. La démission de l'honorable représentant et les raisons qu'il a alléguées à cet égard rendent plus urgente la tenue d'un débat immédiat sur cette question.